



Passerelles et
Compétences

Web Conférence du mardi 28 novembre 2023

Le financement des associations, quel modèle économique aujourd'hui ?

Intervenants :

Camille Agopian - Déléguée Générale « Le chant des étoiles »

Laurence Besançon - Fondatrice de l'association « Le quai des possibles »

Lucie de Clerck - Co-fondatrice et administratrice de l'association « Entourage »

Jean-Philippe Luce - Conseiller régional Ile-de-France, Maire de Bois d'Arcy

Thierry Sibieude - Fondateur de la Chaire Innovation et Entrepreneuriat Social, ESSEC Business School

Animateur : Vincent Priou-Delamarre

Accueil : Aline Roubaud de Mengin - Passerelles et Compétences, Responsable associée Antenne Yvelines

Introduction : Laurence Armand - Présidente de Passerelles et Compétences.

Passerelles et Compétences accompagne depuis plus de 20 ans les associations de solidarité pour les aider à se développer, à se renforcer pour mieux servir leurs bénéficiaires, grâce au bénévolat de compétences. Ces associations sont confrontées à de nombreuses problématiques. Nous avons pu observer, au fil des années, une évolution vers des problématiques de gouvernance et de financement. Le financement devenant crucial, nous avons pensé ouvrir cette table ronde à des intervenants pour qu'ils apportent leur regard, leur expérience ; pour qu'ils ouvrent des pistes de réflexion sur les modèles économiques face aux différents types de financements, souvent source d'inquiétude et de complexité pour les associations.

LE CADRE GÉNÉRAL DU FINANCEMENT ASSOCIATIF. Thierry Sibieude

Le modèle économique originel

Deux définitions importantes

- Modèle économique = la façon de créer de la valeur et de la partager
- Association = " la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices..." (ce qui n'interdit pas d'en produire).
- réf. <https://www.associations.gouv.fr/liberte-associative.html>

Les principes de base de l'ESS -Économie Sociale et Solidaire- sont donc

- Non lucrativité
- Non marchand (pas de finalité commerciale)
- Gouvernance démocratique et participative (un homme / une voix)
réf. <https://www.economie.gouv.fr/cedef/economie-sociale-et-solidaire>

Les grandes catégories d'associations :

- opératrices, exerçant des missions sociales et médico-sociales
- d'animation, clubs sportifs, culturels, créant du lien sur un territoire
- défense des intérêts collectifs
- plaidoyers (ex VVF, France nature environnement ...).

NB. certaines associations peuvent être à la fois opératrice et plaidoyer, par ex Paralysés de France.

Les associations peuvent constituer des actifs, parfois importants, nécessaires non seulement à leurs activités de base, mais aussi à leur développement.

Quelques chiffres sur les associations

(voir sources en page 9)

23 millions d'adhérents en France, qui paient une cotisation

2 000 000 d'associations dont 1,5 million réellement actives

75 000 associations sont créées chaque année

147 000 sont employeurs (72 000 avec 1 à 3 salariés, 8 000 avec plus de 50 salariés)

Les associations pèsent 113 milliards d'euros, soit 3,3% du PIB (l'aviation 4,3% , l'agriculture 1,63%).

1,8 millions de salariés pour 1 million d'ETP (équivalent temps plein) = 9,2 % des emplois privés.

Un salariat plus féminin et plus âgé, sur des métiers en tension, des emplois non délocalisables (attachement au bien commun et au territoire) qui pèse sur le modèle économique.

43 milliards € de masse salariale. Salaire moyen annuel 19 000 €.

12,5 millions de bénévoles qui représentent aussi 1 million d'ETP.

Les principales sources de financement

Financement total = 113 milliards € :

44% de fonds publics

56% de fonds privés (dont cotisations adhérents, dons, et par ex prix de journée pour les associations opératrices).

On ne peut pas dire que l'État "se désengage" puisqu'il continue à financer (exemple RMI/RSA).

Mais les besoins augmentent plus vite en quantité (exemple augmentation de l'espérance de vie et du nombre de personnes âgées) comme en complexité (exemple les personnes SDF ont des besoins liés à la vie courante, au logement, à l'emploi-insertion, à la santé dont santé mentale.. avec des actions qui parfois n'existaient pas il y a 30 ans).

Qui sont les donateurs ?

3 milliards € viennent du mécénat d'entreprises.

5,7 milliards € de dons viennent des particuliers (dont 41% au mois de décembre, et 23% en valeur)

Avec quelques bonnes nouvelles :

. Les jeunes donnent plus que les aînés(en moyenne 2,5% de leur salaire).

. En 2022, les dons ont progressé de 6,2 % (plus que l'inflation) par rapport à 2021.

. 41 % des dons sont faits en décembre, et 23% en valeur.

Les causes les plus soutenues :

L'aide à la protection de l'enfance

La lutte contre la pauvreté

Le soutien à la recherche médicale

Les animaux

Les personnes âgées.

Partie 1. LE FINANCEMENT PUBLIC A-T-IL UN AVENIR ?

Quel est l'intérêt d'un modèle basé sur le financement public ? Est-il encore d'actualité ?

Quels sont les avantages pour l'association le bénéficiaire, la puissance publique ?

Camille Agopian - "Le Chant des étoiles". Fonds de dotation qui a pour priorité d'accompagner les dirigeants des associations, via un soutien financier sur les frais de fonctionnement, et sur un temps plutôt long, avec un accompagnement, des échanges.

En tant que financeur, il y a une réelle **complémentarité entre financements privés et publics**. Pas d'opposition ni d'antagonisme. A l'inverse, ils se complètent avec des financements privés qui peuvent prendre des risques, être là au lancement, au changement d'échelle ou de territorialité, et des financements publics pour stabiliser et ancrer l'association sur son territoire. Soit l'action se fait en commun, soit sur des temporalités différentes.

Quels sont les financeurs publics ? Quelle incidence positive peut avoir le fait d'en « décrocher un premier ? »

Jean-Philippe Luce - Conseiller régional Ile-de-France, Maire de Bois d'Arcy.

Il y a effectivement une vraie complémentarité entre financements publics et privés. Comme les budgets publics sont de plus en plus limités et difficiles à piloter, il y a un **fort accompagnement local qui perdure.**

- *Quels partenaires peuvent accompagner les structures associatives ?*

. **D'abord les villes.** Et chacune va défendre et promouvoir son territoire ce qui n'est pas toujours facile, car il faut frapper à de nombreuses portes. Les villes apportent bien sûr des subventions. Parfois même en prenant des risques, au début du projet, par exemple en validant sa fiabilité, ce qui permet d'avoir d'autres subventions.

. **La Région** Ile de France, et bien d'autres régions. On a près de 150 dispositifs d'accompagnement et environ 1million d'euros par an pour les solidarités au sens large.

. **Les départements** qui ont la compétence technique.

. **Et l'Europe** aussi qui a de gros budgets, avec des démarches pas faciles à mener.

- *Quels sont ces dispositifs d'accompagnement et sur quels critères d'éligibilité ?*

Pour l'Ile de France, la plateforme "mes démarches" <https://mesdemarches.iledefrance.fr/>

donne accès à toutes les aides et aux appels à projets de la Région. Par des mots clés, elle oriente vers le dispositif le plus adapté au besoin. Chaque fiche précise les critères à respecter.

L'évolution se fait vers des subventions sur objectifs-investissements plutôt que sur fonctionnement. Parce que plus faciles à financer et qu'il y a besoin de rationaliser suite à des abus dans le passé. Sur les 130 dispositifs existants, une quarantaine de thèmes prioritaires Solidarité-Santé sont liés à des projets précis, comme par exemple, un projet de départ en vacances pour les enfants, le soutien aux aidants...

L'association doit avoir plus d'un an d'existence et avoir un premier bilan financier.

Certains thèmes sont prioritaires.

Les services de la région font un travail remarquable pour orienter vers les outils les plus adaptés, aider à commencer à remplir le dossier, avant la phase d'analyse et d'accompagnement.

- *Qu'en est-il de la simplification des démarches, des dossiers ?*

Vaste sujet en France, en raison de son "mille feuilles administratif". Mais une certaine lourdeur dans la préparation des dossiers est indispensable afin de pouvoir analyser et contrôler l'affectation des sommes. C'est de la gestion de l'argent public qu'il s'agit, celui de toutes et tous les français. Encore une fois, les services sont là pour accompagner. Une application a été lancée depuis un an, qui s'appelle la "LABAZ", pour les jeunes, mais aussi pour les associations. Pour plus de sécurité, il faut s'y connecter avec France Connect, d'abord à titre particulier, puis en précisant le numéro de son association.

<https://www.iledefrance.fr/associations-etre-accompagnees-pour-mieux-agir>

<https://www.iledefrance.fr/toutes-les-actualites/labaz-lappli-bons-plans-de-la-region-pour-les-15-25-ans>

- *Comment peut-on prendre contact avec l'Europe ?*

Tout le monde peut faire appel aux financements européens, même si c'est parfois un parcours compliqué. Les municipalités elles aussi ont parfois besoin de faire appel à ces financements, puisque les budgets sont limités. Pour ma ville de Bois d'Arcy, j'ai été obligé de recruter une personne pour ça, entre autres activités financières, car c'est très chronophage. Au niveau de la région, il a été créé une agence de relation avec l'Union européenne "Ile de France Europe". **Il ne faut pas hésiter à solliciter directement les élus.** Ils sont là aussi pour accompagner et orienter les démarches, donner un contact.

Lucie de Clerck - Ex-Directrice Générale de l'association Entourage. Entourage, depuis 2016, aide les personnes en grande exclusion à retrouver leur place dans la société. Elle utilise le digital pour créer des dynamiques de solidarité citoyenne, pour mobiliser les habitants et les remettre en lien notamment avec les personnes sans domicile, créer un réseau de gens sur qui ils peuvent compter et s'appuyer.

Un conseil complémentaire sur les financements européens : **ne pas s'y précipiter quand on est une association assez petite**. Car non seulement les dossiers sont longs à compléter, mais aussi les audits après sont très lourds et les fonds arrivent très tardivement. Il faut être capables de s'en passer longtemps et n'aller en chercher "que lorsque l'on n'en a pas besoin".

Et ne pas y aller directement. Les collectivités peuvent être un intermédiaire. Par ex, la Ville de Paris a agrégé un certain nombre de demandes, dont celle d'Entourage, dans une demande qu'elle a portée elle-même.

Jean-Philippe Luce. Ne pas hésiter à oser taper à la porte de la Région ou d'autres grosses collectivités. Pour essayer de s'insérer dans une demande de subvention plus locale, mais financée par l'Europe.

Thierry Sibieude. Attention au "miroir aux alouettes". Il y a beaucoup d'argent, mais **je déconseille d'y aller pour moins d'un million d'euros**. Car l'énergie à y consacrer est la même pour 100 000 et pour 1 million d'euros. Et surtout, il y a des contrôles sur vraiment tout. Jusqu'au "moindre trombone" il faut pouvoir justifier de la dépense et avoir le document qui la prouve.

- *Quelle différence entre une association qui a 25 ou 50 salariés et une PME ?*

Thierry Sibieude. Ce sont toutes des PME. C'est le mode de gouvernance qui fait toute la différence : pas de partage d'éventuels bénéfices, démocratie et libre adhésion. Alors qu'une PME a un statut commercial qui repose sur l'achat d'actions ou de parts qui sont cessibles et valorisables par celui qui en est le détenteur.

Partie 2. FINANCEMENTS PRIVÉS et COMBINAISON DE FINANCEMENTS, UN MODÈLE À ENVISAGER ?

Laurence Besançon - Fondatrice de l'association « Le quai des possibles ». Gère un tiers-lieu dans lequel l'association accompagne les projets de transition écologique et sociale sur le grand ouest parisien. Par la création d'entreprises à impact, 400 entreprises depuis 6 ans. Et par l'accompagnement des collectivités et des entreprises du territoire dans leur transition écologique et sociale.

Quel sont les différents types de financement privé existants ? Qu'est-ce que l'autofinancement ?

- **Les Fonds d'investissements** qui regroupent des personnes privées pour aider des associations et décident de certaines orientations, selon différentes causes qu'ils souhaitent porter (parfois selon les ODD -Objectifs de Développement Durable-).

- **Les entreprises**, soit par le biais d'un Fonds de dotation, ou d'une Fondation (éventuellement portée par la Fondation de France), soit par le biais d'actions RSE -Responsabilité Sociétale et Environnement-

- **Les investissements sur fonds propres de l'association** : activité marchande qui génère des fonds à investir dans ses activités. Exemple des programmes de formation payants du Quai des possibles dont les revenus permettent de former gratuitement les structures qui n'ont pas les moyens de les payer : insertion par le numérique, création d'entreprises pour égalité des chances...

Les "cagnottes" relèvent-elles du financement privé ?

Thierry Sibieude. Oui, et les cagnottes tendent à se développer. Ce sont des plateformes de financement participatif. Elles relèvent d'un grande variété de thèmes et de modalités (prêts, dons, achats d'actions ...)

<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/crowdfunding-financement-participatif#>

Comment se retrouver dans cette jungle des financements privés ? A quelle porte frapper ? Comment s'y prendre ?

Lucie de Clerck. Cela dépend beaucoup de la nature de votre activité et du réseau que l'on a autour de soi. Chez Entourage, on a démarré avec des fondations familiales philanthropiques qui partageaient notre vision de société, et aussi grâce à l'important réseau du fondateur.

Notre activité "n'entrait pas dans des cases", n'était pas facile à expliquer. Et il a fallu 3 ans pour obtenir nos premiers fonds publics.

[Se poser les questions : qui a le plus intérêt à financer nos actions ? Qui sera le plus facilement touchable ...?](#)

Certaines activités raisonnent mieux auprès des entreprises, par exemple l'insertion, l'emploi, très concrets.

D'autres vont fédérer plutôt le grand public, à condition d'avoir déjà une certaine notoriété, la grande énergie qu'exige une campagne d'appel aux dons, et une histoire à raconter, assez mobilisatrice.

Subventionner un projet est souvent l'idée première, que peut-on aussi financer et comment ?

Camille Agopian. C'est une vraie volonté des fondateurs du Chant des étoiles de financer le fonctionnement de l'association elle-même. Même si c'est plus "sexy" de financer l'achat d'un camion, il est tout aussi nécessaire de financer le salaire du conducteur du camion.

Il y a de plus en plus de fonds et d'entreprises qui partagent ce point de vue, et acceptent de faire entrer une part des frais de fonctionnement dans le projet. Voire de donner des fonds "non dédiés", laissant l'association décider elle-même de l'affecter là où elle en a besoin.

C'est aussi à l'association d'avoir un discours clair pour expliquer qu'elle ne peut pas fonctionner uniquement en projets. [Vous avez le droit, c'est votre devoir, de répartir, notamment les salaires, de façon analytique sur vos projets.](#)

Quelle part est-il pertinent de donner aux financements privés ? Comment les obtenir ?

Laurence Besançon. S'il y a de la pertinence dans les financements, il ne faut pas hésiter à aller les chercher. [Si vous êtes convaincus que vos actions vont intéresser un financeur, qu'il soit public ou privé, il ne faut pas avoir peur de les rechercher.](#) C'est davantage l'alignement entre la cause que vous portez dans votre association et les personnes que vous avez en face de vous qui sera pertinent. Ce sont les mécanismes qui peuvent être plus ou moins longs et compliqués. Il faut alors mixer des recherches de fonds importants et longs à obtenir, avec des recherches de fonds moins importants et qui pourront aider à plus court terme. C'est ce qu'on a fait au début, en étant co-financés par la Région IdF, par la Fondation de France et par le groupe Orange. [Il n'y a pas de "modèle standard". C'est quand tout est bien aligné et que la confiance est là, que le partenariat se construit et pourra être reconduit, qu'il soit privé ou public.](#)

Thierry Sibieude. Pour abonder dans le sens de ce que vient de dire Laurence, il est illusoire de penser que les fonds privés sont plus stables que les financements publics. La vraie question est : le projet que vous portez correspond-il aux intérêts et aux attentes du financeur. Si oui, qu'il soit public ou privé, il faut y aller.

Après, il y a les conditions qui sont posées pour obtenir l'argent. On est dans une société, une évolution qui fait la part belle à la bureaucratie aux dimensions administratives. C'est le cas aussi lorsque vous empruntez à la banque pour acheter un appartement, pour assurer une voiture .. Et c'est aussi pour de bonnes raisons de contrôle, de sécurité ..

[Le point le plus important reste de bien identifier les attentes de celui auquel vous vous adressez.](#) C'est comme lorsque vous cherchez un job, il vaut mieux s'adresser à qui a besoin de vos compétences !

Partie 3. LES DIFFICULTÉS A PENSER ET METTRE EN PLACE DES MODÈLES ÉCONOMIQUES NOUVEAUX

Quelle place faut-il donner au réseau à l'écosystème pour partager, mutualiser, enrichir ses connaissances et actions ?

Dans les associations de solidarité, que faut-il dépasser comme représentations pour solliciter les fondations d'entreprises ou les partenariats ?

Qu'est-ce que l'entrepreneuriat social ? Qu'est-ce que le partenariat entre associations peut apporter ? Et le mécénat de compétences ?

Thierry Sibieude. L'entrepreneur social est un organisation qui va [mettre la finalité économique au service de la finalité sociale](#) ; qui va [chercher à répondre à un besoin qui est peu ou insuffisamment satisfait, en quantité et/ou en qualité](#), par les politiques publiques ou par le marché. C'est dans ces manques là que l'entrepreneur social joue son rôle.

Avec une dimension de coopération, de complémentarité, entre les différents acteurs. En reprenant l'exemple de la personne sans domicile fixe, très peu d'organisations savent traiter les 4 dimensions des problèmes posés. C'est par la complémentarité des différents acteurs qu'ils pourront l'être.

L'entrepreneur social peut gagner de l'argent, avec une lucrativité limitée, et toujours dans le but de trouver une combinaison entre le service qu'il défend et qui reste prioritaire, mais aussi une forme de rémunération et de constitution d'actif pour lui et les associés. C'est ce qu'on appelle [l'investissement à impact](#) qui répond à la fois à des objectifs sociaux et environnementaux, et permet à la fois de proposer une rémunération financière et la préservation de son capital.

Par le [mécénat de compétences](#), et dans le cadre de leur [politique RSE](#), les entreprises peuvent proposer de mettre les compétences de leurs collaborateurs gracieusement au service d'organismes à but non lucratif qui ont besoin de cette forme de consulting sans en avoir les moyens. Ceci soit par un salarié en fin de parcours professionnel, soit par un salarié en activité (souvent en expertise comptable ou informatique). Et toujours sur une durée déterminée, de quelques jours à plusieurs mois.

Laurence Besançon. La [politique RSE](#) a été d'abord développée aux États Unis, où il y a moins de soutien social. L'entreprise se sent responsable vis à vis du territoire dans lequel elle exerce son activité, là où elle fait croître son business : l'environnement et les personnes. Responsable de respecter-améliorer cet environnement et de développer les personnes de ce territoire. Dans l'esprit des 3 P : People/Planet/Performance.

La prise de conscience a été plus tardive en Europe et France de la responsabilité des entreprises à partager la valeur qu'elle crée, et pas seulement avec ses actionnaires, en apportant des améliorations autour d'elle auprès des gens et de la planète. Longtemps mis à l'écart du business et dans des fondations, c'est aujourd'hui mieux intégré à tous les niveaux de la chaîne de valeur de l'entreprise. Et noté avec des critères extra-financiers, les [critères ESG - Environnemental, Social et de Gouvernance](#). Avec un bénéfice réel sur l'engagement de ses salariés, comme de ses partenaires financiers-opérationnels et aussi de ses clients (par ex communication sur une gamme développée dans le respect de la planète, avec des pratiques inclusives...). Ce qui était très éloigné du business il y a une vingtaine d'année, est maintenant intégré.

[Penser donc à quel est l'intérêt, pour l'entreprise, de soutenir votre projet, et donc de vous rencontrer et de le financer !](#)

Quel intérêt pour les associations de partager, de travailler, phosphorer ensemble ?

Lucie de Clerck. C'est clairement la [tendance du moment de promouvoir les coalitions](#), et de faire que les associations se rapprochent et combinent davantage leurs interventions.

Étonnant de voir que c'est une injonction qui est donnée aux financeurs et aux associations. Alors que la concurrence est jugée positive pour le secteur privé parce qu'il y a pluralité des acteurs pour des offres pertinentes, pourquoi attend-on que le secteur associatif travaille en collaboration-coopération ? C'est vrai que c'est une bonne chose de connaître les autres associations de son territoire, et qu'elles vous connaissent aussi, pour s'assurer qu'on est complémentaire et qu'on ne se marche pas sur les pieds.

[Mais la pluralité des associations est normale.](#) Ça correspond à des philosophies, des finalités différentes et c'est ce qui en fait la vitalité. Ce sont aussi les différentes formes que prend l'envie des citoyens de s'engager sur un territoire.

Il faut compter que s'accorder et s'imbriquer [cela prend beaucoup de temps](#) d'ingénierie. Et pour ça les associations doivent être accompagnées, et il faut leur en donner les moyens. Les financeurs ont un rôle à jouer.

Ce qui est très chouette, c'est que [se développent des mouvements et des réseaux](#). Pour les petites associations c'est aussi de l'entraide. Passerelles et Compétences, le Chant des étoiles en font d'ailleurs partie. Le mouvement Impact France, la Fédération des acteurs de la solidarité aussi. Pour partager ses expériences, se sentir moins seuls, se donner des coups de main, se faire introduire auprès de partenaires ...

<https://www.impactfrance.eco/>

<https://www.federationsolidarite.org/>

Pour donner un exemple concret, sur un dossier de réponse à appel à projet qui nous aurait demandé seulement une journée de travail, chaque organisation a dû passer une semaine à temps plein en réunions pour coordonner une réponse commune... ce qui représente un coût très important.

Laurence Besançon. Je rejoins tout à fait Lucie.

Il faut aussi compter que cela facilite le travail des financeurs, en limitant le nombre de dossiers à analyser et à suivre.

Thierry Sibieude. Le problème c'est quand cela devient systématique. [Demander à des associations de coopérer, juste pour les faire coopérer, cela n'a pas de sens.](#) Quand une association est capable de mener le projet seule, il vaut mieux qu'elle y aille toute seule pour éviter les coûts de transaction. Éviter les usines à gaz ! [La coopération est un outil à bien utiliser. Ne pas confondre la fin et les moyens.](#)

A quels types de financements publics et privés peut-on prétendre en France pour une association qui aide des enfants abandonnés et des personnes démunies en Afrique ?

Thierry Sibieude. Théoriquement l'argent public collecté sur un territoire c'est de l'impôt. Il doit être redépensé au bénéfice des gens de ce territoire. C'est le principe des subventions. Il faut donc regarder du côté des actions de coopération des collectivités territoriales qui soutiennent souvent des pays ou villes "de prédilection". Sinon, ce sont les financements privés qui sont mobilisables.

Existe-t'il un annuaire des fonds de dotation tels que le Chant des étoiles ?

Non.

Lucie de Clerck. Les fondations familiales sont souvent assez discrètes et ne veulent pas être trop sollicitées. Elles prennent elles-mêmes les contacts.

Pour les Fondations d'entreprise, voir (page 9) l'Admical, le CFF -Centre Français des Fonds et Fondations- et mécénova (payant).

Il faut voir l'argent comme un moyen, pas comme un problème ? Qu'est-ce que ça raconte de l'état d'esprit du dirigeant en quête de sources de financement ?

Laurence Besançon. L'argent vous permet de recruter des personnes, de mettre en place des programmes, d'investir dans du matériel. C'est un moyen pour une finalité. Si je développe un programme, c'est important de penser, d'un point de vue budgétaire, de quoi j'aurai besoin, et d'être un peu optimiste. D'aller voir les financeurs d'une façon très transparente : pour que ce programme réussisse voilà ce dont j'ai besoin. **C'est une question de responsabilité commune pour l'association et ses partenaires financiers afin que le programme se fasse bien.** Il n'y a pas de raison qu'il n'y ait que dans le domaine de la solidarité qu'il faille être moins disant sur les moyens dont on a besoin réellement et sincèrement !

C'est un état d'esprit des entrepreneurs sociaux. Ce n'est pas parce qu'on agit pour le bien commun qu'on doit faire des compromis énormes sur son salaire, qu'on doit mettre sa famille en péril etc. On doit être dans le respect des personnes qui s'engagent pour le bien commun.

Camille Agopian. Je dirai aussi que celui qui ne demande pas, il ne peut pas recevoir.
Si vous avez besoin de financements pour votre programme, il ne faut pas hésiter à aller les chercher.

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

Aline Roubaud de Mengin

Merci à tous pour ces échanges très interactifs. Espérant qu'ils ont permis de bien montrer la diversité des modèles économiques possibles et de donner un éclairage sur la manière d'avancer selon votre projet associatif.

Les prochains rendez-vous proposés par Passerelles et Compétences : 2 webinaires

Jeudi 30 novembre 12h-13h30 : les effets du mécénat de compétences sur les associations

Jeudi 18 janvier 9h-10h30 : La diversité, un enjeu, une richesse pour le Conseil d'administration

QUESTIONS NON ABORDÉES au cours de la conférence

1- Quels types de financement pour les associations qui proposent du mentorat d'étudiants ?

Ce sont les mêmes que pour tout autre association. Il n'y a pas de financement spécifique pour ces associations. En revanche, le Collectif Mentorat crée, à l'occasion du lancement de cette Grande cause nationale, réalise une campagne de communication et propose un kit de communication utile pour se faire connaître, notamment auprès des entreprises : <https://lementorat.fr/la-ref-2023-le-collectif-mentorat-a-la-rencontre-des-entreprises/>

2- Est-ce que pour être membre d'une association, il faut obligatoirement payer une adhésion/cotisation ? Et l'AG est-elle uniquement composée des membres à jour de leurs cotisations ? Le paiement de la cotisation, son montant, sa périodicité, et l'échéance de ses versements sont, en principe, fixés par les statuts de l'association.

Idem pour le fonctionnement de l'AG.

NB. Les statuts peuvent préciser que le paiement de la cotisation ne suffit pas à acquérir la qualité de membre. Ce peut être le cas lorsque la demande d'adhésion doit faire l'objet d'un agrément par un des organes de l'association.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3175>

3- Comment valoriser le bénévolat ? Consulter le guide pratique officiel :

<https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/benevolatvalorisation2021.pdf>

SOURCES et LIENS UTILES

4 études récentes diffusées par Recherches & Solidarités



La générosité des Français 2023

L'édition 2023 s'appuie sur les données de la Direction générale des Finances publiques, relatives aux dons déclarés dans le cadre de l'impôt sur le revenu et à ceux déclarés dans [...]



La France bénévole 2023

Cette nouvelle édition annuelle s'adresse avant tout aux acteurs associatifs. Elle est destinée à leur donner une image fidèle du profil des bénévoles aujourd'hui, parfois éloignée des idées reçues, et [...]



Les Français et le bénévolat en 2023

Retour progressif à la situation d'avant crise et confirmation des tendances antérieures, tels sont les deux principaux enseignements d'une enquête réalisée par l'IFOP entre le 9 et le 21 janvier [...]



La France associative en mouvement 2023

Cette publication est un rendez-vous attendu chaque année par celles et ceux qui souhaitent disposer d'informations détaillées et récentes sur la vie associative. Elle en dresse l'état des lieux à [...]

[La générosité des français résiste à l'inflation](#)

[La France bénévole 2023](#)

[Les français et le bénévolat en 2023](#)

[La France associative en mouvement-octobre 2023](#)

FDVA - Fonds de Développement pour la Vie Associative

<https://www.associations.gouv.fr/FDVA.html>

<https://www.associations.gouv.fr/financer-votre-association.html>

Parmi les Guides proposés, le Guide d'usage de la subvention :

https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/guide_subventions2023_2024_.pdf

Annuaire des fondations - Centre Français des Fonds et Fondations

<https://www.centre-francais-fondations.org/annuaire-des-fonds-et-fondations/>

Mécénat

- Admical <https://admical.org/>

- 3 guides pour le mécénat :

https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/asso_mecenas_23-24.pdf

<https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/guide-pratique-mecenas-competences-novembre2021.pdf>

https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/guide_juridique_et_fiscal_-3.pdf